



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques

Peur du crime et santé mentale des personnes âgées : comprendre pour mieux intervenir.

Référence

Leclerc, N. et Beaulieu, M. (2004).
Peur du crime et santé mentale des personnes âgées : comprendre pour mieux intervenir. *Intervention*, 121, 51-60.

Type de texte

Format : Article scientifique

Contenu : Empirique

Thèmes abordés

Définition, ampleur du phénomène, facteurs de vulnérabilité, notion de genre, conséquences, prévention, dépistage, intervention et peur du crime

But ou question de recherche

La présentation des résultats originaux d'une étude mettant en lien la peur du crime chez les personnes âgées et leur état de santé mentale se trouve proposée dans cet article. Plus particulièrement, cet article souhaite soulever les différences sur le plan de la détresse psychologique et de la présence d'affects négatifs entre deux populations de personnes âgées : celle vivant avec une peur chronique du crime et celle n'ayant pas cette crainte.

Problématique

Diverses études soulèvent un paradoxe dans la compréhension du phénomène de la peur du crime ressentie chez les personnes âgées. Pour cause, cette catégorie de la population représente le groupe statistique étant le moins victime de comportements de nature criminelle dans la population québécoise. Pourtant, 21 % de ces personnes âgées ne se sentent pas en sécurité en quittant leur domicile le soir, démontrant ainsi une divergence entre les faits statistiques et le sentiment de sécurité qu'éprouvent les personnes âgées. Ces mêmes études soulignent que la peur du crime fluctue selon l'âge, le sexe, les expériences de vie antérieures, le statut socioéconomique et la criminalité dans le quartier. Par contre, aucun consensus ne se dégage des études précédentes permettant de tracer des liens clairs entre la peur du crime chez les personnes âgées et leur état de santé mentale.

Méthodologie

Les données appuyant les résultats de l'article sont tirées de l'étude *longitudinale québécoise sur le vieillissement* (ELQUEV). Menée au départ auprès de 84 personnes âgées habitant les villes de Trois-Rivières et de Sherbrooke, l'ELQUEV échelonna sa cueillette de données sur cinq ans (1997-2001) à la hauteur d'une rencontre par an.

Afin de mesurer la peur du crime chez ces personnes âgées, la question 62 de *L'échelle des embêtements* fut utilisée. Au total, 529 mesures de cettedite question furent prises au courant des cinq ans sur lesquels l'ELQUEV se déploya. D'un autre côté, l'outil de mesure employé pour évaluer la détresse psychologique se trouvait être Le *questionnaire sur la santé mentale du Québec*. Pour ce qui est de l'évaluation des affects négatifs, les données furent compilées à l'aide du *Positive and negative affect scale* (PANAS).

Finalement, l'analyse de variance (ANOVA) et l'analyse de corrélations furent retenues pour générer les résultats contenus dans cet article à partir des données fournies par les différentes échelles de mesure ciblées précédemment.

Résultats

Les résultats soutiennent que 38 % des personnes âgées participant à cette étude sont touchées de façon «intermittente» par la peur du crime et 5 % de façon «chronique».

Ainsi, les personnes âgées qui expriment une peur du crime dite «chronique» possèdent un niveau de dépression significativement plus élevé que le groupe n'exprimant pas cette peur. Le même état de fait est constaté pour chacune des années de mesure en ce qui concerne la présence accrue d'affects négatifs.

Au final, l'analyse des résultats montre que : «il y a toujours une différence significative entre le groupe exprimant une peur du crime chronique et le groupe n'exprimant aucune peur du crime, et ce, pour chaque variable à l'étude et à chaque année».

Discussion

Malgré ces résultats, un constat demeure : peu de stratégies d'intervention psychosociale ciblent la santé mentale des personnes âgées vivant avec la peur du crime. Une proposition est donc mise de l'avant par les auteurs pour y remédier, c'est-à-dire déployer une approche d'intervention psychosociale globale en quatre étapes auprès de cette population. La première de ces quatre étapes consiste à évaluer leur état de santé physique et mentale en détail. Par la suite, le dépistage et la délimitation des peurs reliées au crime se doivent d'être menés lors d'entrevues individuelles. Cela va de pair avec l'évaluation des besoins de la personne âgée dans ces situations afin de lui offrir une gamme de services adaptés à sa situation. À la dernière étape, l'intervenant et la personne âgée actualisent les actions ciblées lors de l'étape précédente afin de lutter contre cette peur du crime.

Conclusion

Les résultats de l'étude démontrent qu'un lien significatif existe entre la peur du crime chez les personnes âgées et leur état de santé mentale, ce qui renforce l'importance de tenir compte de cet aspect lors des interventions. Par cette vigilance accrue, les intervenants préviennent la détérioration de l'état de santé mentale des personnes âgées en s'assurant que l'isolement social, et l'évitement qui en découle ne se cristallisent pas comme un moyen mis en place afin de lutter contre leur peur du crime.

Pistes pour la pratique ou la recherche

En guise d'ouverture, un questionnement de nature complexe, mais légitime est soulevé : est-ce que les personnes âgées ont une plus grande peur du crime due à leur détresse ou si elles sont en détresse à cause la peur? Des recherches supplémentaires devront être menées en ce sens afin d'en esquisser une réponse.

Date de réalisation de la fiche :

14 août 2015

